



**BOOST YOUR
INNOVATION &
BUSINESS**



Nous avons au sein de notre écosystème une pépinière de talents et de nouvelles marques qui viennent revitaliser notre industrie avec créativité. Il est de notre devoir de mettre à profit notre expérience pour les conseiller et les accompagner au mieux dans leur développement. »

Jean Louis RODRIGUES
Président EUROSIMA



EUROPEAN SURF INDUSTRY MANUFACTURERS ASSOCIATION

**FÉDÉRER LES ENTREPRISES DE LA GLISSE
& PROMOUVOIR LEUR AUTHENTICITÉ**

Créée en 1999, EUROSIMA est l'association européenne des industriels des « Action Sports ».

Intervenant sur un marché européen pesant près de 13 milliards d'euros, EUROSIMA travaille autour de 4 axes :

- Fédérer les acteurs de la glisse en favorisant la mise en réseau ;
- Promouvoir la filière, ses territoires, ses entreprises, ses acteurs et ses produits innovants ;
- Éveiller et former afin de développer les compétences des salariés des entreprises ;
- Développer des projets qui favoriseront la croissance des entreprises.

EUROSIMA compte 157 adhérents représentant 4 000 salariés.



APPEL À PROJETS D'INNOVATION



L'Appel à Projets Innovation 2022 a pour objectif de valoriser un projet de développement produit/service, une création d'entreprise, une diversification d'activités alliant innovation et/ou éco-conception dans le domaine des Action Sports.

Cet Appel à Projets est ouvert à tous les adhérents et futurs adhérents du cluster EUROSIMA, porteurs de projet ou entreprises déjà créées.

Cet Appel à Projets a pour but de contribuer au dynamisme de l'industrie des Action Sports en soutenant des démarches innovantes.

EUROSIMA a également pour objectif d'accélérer et de pérenniser de nouveaux projets, de développer une solidarité intergénérationnelle entre dirigeants et faciliter l'intégration dans un milieu professionnel sur un territoire d'excellence.

POLYOLA,
gagnant de l'Appel à Projets 2021

Fabricant de pains de mousse 100 % recyclables, à base de matériaux recyclés.





1 LAURÉAT SERA PRIMÉ

7 RAISONS DE PARTICIPER

- Recevez une aide financière de **2 500€**
- Profitez d'une **année d'adhésion** à l'EUROSIMA
- Bénéficiez de l'**expertise et du savoir-faire de professionnels** du secteur des Action sports : mentoring privatif avec les membres du Conseil d'Administration de l'Eurosima et d'un coaching individuel
- Boostez votre **rayonnement en profitant du réseau EUROSIMA** : interviews par des médias professionnels, mises en relations stratégiques, présentation aux partenaires & élus locaux...
- 2 invitations pour participer gratuitement aux événements phares d'EUROSIMA : **SURF SUMMIT & WATERMAN'S BALL**
- Présentez gratuitement son innovation sur le **SURFING LOUNGE**, une exposition des produits et services innovants des entreprises des Action Sports les 13 et 14 octobre au Casino d'Hossegor.
- Pitez son projet devant 350 personnalités de l'industrie européenne du Surf, pendant l'**EUROSIMA SURF SUMMIT** le 13 octobre 2022, à Hossegor

UN JURY D'EXPERTS ET DES MENTORS DE QUALITÉ !

Une sélection assurée par un jury de professionnels en connexion directe avec notre industrie.

Un jury composé de chefs d'entreprises membres du conseil d'administration EUROSIMA, de partenaires du Cluster et d'experts en innovation & développement durable analysera les candidatures pour sélectionner 2 lauréats. Ces professionnels se tiendront à la disposition des lauréats pour les conseiller et les accompagner dans le développement de leurs projets.





RÈGLEMENT

**BOOST YOUR
INNOVATION &
BUSINESS**

ÉLIGIBILITÉ

L'Appel à Projets Innovation 2022 est ouvert à toute personne physique ou groupe de personnes ayant adhéré ou ayant la volonté d'adhérer au cluster EUROSIMA.

Toutes sortes d'idées, de nouveaux produits et de nouvelles technologies peuvent être développés.

Ne peuvent concourir les membres du jury et les experts sollicités dans le cadre du présent Appel à Projets, ainsi que les membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants et collatéraux au premier degré).

MODALITÉS

Chaque candidat à l'Appel à Projets Innovation 2022 devra développer un projet innovant qui combinera :

- Une bonne connaissance technique,
- La prise en compte de la réalité économique et financière,
- La conformité à la législation européenne du projet développé.

Les candidats s'engagent à ne communiquer que des informations exactes, réelles et sincères. Les candidats pourront se voir demander des précisions ou justificatifs supplémentaires par les organisateurs de l'Appel à Projets si cela s'avère nécessaire.

Les dossiers de candidature doivent impérativement être envoyés avant le **19 août 2022** (la date de l'envoi faisant foi) sous peine de rejet des dossiers en retard. Aucun dossier ne sera restitué au candidat.

Les dossiers doivent être rédigés en français ou en anglais.

FRAIS DE PARTICIPATION

La participation à l'Appel à Projets est gratuite pour tous les adhérents à jour de leur cotisation 2022. Sont à la charge des participants, les frais liés à :

- l'envoi des dossiers de candidature,
- l'envoi et le retour éventuel des échantillons, prototypes, vidéos, etc...

COMPOSITION DU DOSSIER

Votre dossier contiendra obligatoirement :

- La fiche de candidature, complétée et signée.
- Votre CV ainsi que les CV de vos collaborateurs dans le cas d'un projet collectif.
- Une présentation détaillée de votre projet (idéalement en suivant le plan indicatif ci joint (page 8) - 10 pages max)
- Un budget prévisionnel et un chiffrage des ressources financières qui permettront de couvrir les investissements.

ATTENTION !

Votre dossier ne sera pris en compte que dans la mesure où il sera reçu complet. Les dossiers illisibles, mal remplis ou non accompagnés de la fiche de candidature peuvent être éliminés. Si vous souhaitez joindre des échantillons ou un prototype à votre dossier, vous pouvez le faire parvenir à l'adresse suivante :

EUROSIMA / Appel à Projets Innovation
123 boulevard de la dune
40 150 Hossegor

Votre dossier est à envoyer par email avant le :

19 AOÛT 2022

cluster@eurosima.com

DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Un comité de sélection examinera les dossiers et sélectionnera les lauréats.

Le jury se compose de représentants des partenaires du cluster **EUROSIMA**.

Pour effectuer leur sélection, les membres du jury s'appuieront notamment sur les critères suivants :

- **Capacité de l'entreprise ou du porteur de projet** : adéquation de moyens humains et financiers au projet, compétences (expérience et compétences par rapport au sujet traité), partenariats financiers (institutions, bancaires, privés).
- **Marché** : analyse des besoins des consommateurs, segmentation du marché, stratégie de développement (prix, partenaires, concurrence...), potentiel du marché.
- **Degré d'innovation** : état du projet, technologie, tests, protection et valorisation.
- **Performance environnementale** : éco-conception et éco-design global (impact sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou service) et engagement sociétal du projet.
- **Qualité du dossier** : rédaction, présentation.

Les 5 meilleurs dossiers sélectionnés seront présentés en visio-conférence devant un jury.

Les gagnants autorisent les organisateurs et les partenaires de l'Appel à Projets à publier leur nom et prénom, les coordonnées complètes de leur société (s'il y a lieu) et la description synthétique, qu'ils auront fournie, de leur projet, dans le cadre d'actions de communication, sans pouvoir prétendre à aucun droit, quel qu'il soit et dans la limite de la confidentialité du projet.

CALENDRIER

Calendrier de la campagne de l'appel à projets Innovation :

- **Juillet 2022** : Date de lancement
- **19 août 2022** : Date de clôture
- **Début septembre 2022** : Pré-sélection du jury
- **13 septembre 2022** : Pitches 5 meilleurs dossiers en vidéo-conférence devant le jury
- **13 octobre 2022** : Résultats officiels et remise du prix lors du Surf Summit à Hossegor

CONFIDENTIALITÉ

Les projets déposés sont tenus pour confidentiels, ce qui signifie que le comité de sélection et les personnes en charge de l'orientation-accompagnement des projets s'engagent à respecter le secret professionnel.

RENONCIATION À RECOURS

Chaque candidat souhaitant concourir devra respecter tous les points du présent règlement.

En cas de non respect, les organisateurs se réservent le droit d'annuler leur candidature. Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation de l'Appel à Projets, les résultats et les décisions du comité de sélection.

Pour plus d'information sur l'Appel à Projets Innovation 2022, veuillez contacter EUROSIMA : 05.58.72.15.33 ou cluster@eurosima.com



VOTRE CANDIDATURE

**BOOST YOUR
INNOVATION &
BUSINESS**



FICHE DE CANDIDATURE

À nous envoyer par email ou courrier.

Je, soussigné(e)

Raison sociale (s'il y a lieu) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Mobile : Téléphone :

Email :

candidat(e) à l'Appel à Projets Innovation 2022,

certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Appel à Projets Innovation 2022 et m'engage à en respecter toutes les clauses,

Fait à le 2022 (signature obligatoire)



PLAN INDICATIF DU DOSSIER

Ce plan indicatif servira de trame aux candidats de l'Appel à Projets, et doit leur permettre de présenter leur projet. Le soin est laissé aux candidats de le compléter en fonction de leur projet. Le dossier ne devra pas dépasser 10 pages, hors annexes.

1_ DESCRIPTION DU PROJET (1 page max)

- Origine du projet
- Description du produit, procédé ou technologie
- Caractère innovant du produit, procédé ou technologie
- Liberté d'exploitation
- Aspects réglementaires

CONSEILS : Indiquez si vous avez la liberté d'exploitation de l'idée ou des résultats que vous voulez utiliser. Si ce n'est pas le cas, comment envisagez-vous de vous procurer cette possibilité. Donnez tous les arguments ou renseignements qui peuvent montrer la validité de votre projet (cautions scientifique ou technique, études...) ou expliquez comment vous voulez valider votre démarche.

2_ PROJET D'ENTREPRISE

- Équipe : fonction et rôle respectifs du candidat et de ses partenaires dans la société
- Expérience professionnelle du candidat
- Moyens techniques : besoins en locaux, en matériel...
- Moyens financiers : besoins financiers et financements envisagés (apport personnel, emprunts, fonds de capital d'amorçage, aides publiques,...)
- Statut envisagé (SARL, SA, SAS, Auto-entrepreneur...) s'il y a création d'entreprise

CONSEILS : Décrivez la vision que vous avez de votre future entreprise (activités, équipe, taille, financement...), projetez-vous à 3 ans... en sachant que les prévisions sont faites pour être modifiées.

MOYENS NÉCESSAIRES À LA MATURATION DU PROJET :

- Études à réaliser (technologique, organisation, commerciale, financière, juridique,...)
- Formation personnelle à apporter au candidat
- Partenariats
- Planning des investissements prévisionnels
- Moyens humains : dirigeant, employé, sous-traitance, etc.
- Implantation : projet de développement territorial
- Engagement sociétal : projet RSE (responsabilité sociétale) : vision, mission, relations avec les fournisseurs, partenaires et soutiens associatifs, implication dans la société, etc.

CONSEILS : Votre projet n'est pas mûr pour une création immédiate. Il doit être validé : déterminez les points à approfondir parmi l'ensemble des dimensions commerciale, juridique, organisation, financière ou technique. La liste de dépenses prévisionnelles vous permet de prévoir les prestations nécessaires à la maturation de votre projet.

3_ ÉTUDE DE MARCHÉ, DES CONSOMMATEURS

MARCHÉ VISÉ :

- Avantage concurrentiel
- Informations sur la concurrence
- Segmentation, informations sur votre cible ; votre stratégie de développement auprès des consommateurs
- Informations sur vos canaux de distribution

CONSEILS : Une étude de faisabilité économique peut déjà avoir été réalisée ou sera à réaliser. Même si cette étude n'a pas encore été réalisée, vous devez avoir soit une première connaissance et une information sur le marché visé, la concurrence et le segment du marché que vous voulez investir, soit une idée précise du cahier des charges de la réalisation de cette étude.

4_ DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE DU PRODUIT / SERVICE

ERGONOMIE ET FONCTIONNALITÉS :

- Qualité fonctionnelle : le produit / service est-il pensé utilisateur ?
- Innovation en termes de services proposés par le nouveau concept
- Simplicité d'installation (montage, mise en service, transport) et de maintenance - Sécurité d'utilisation et de maintenance
- Niveau de modularité du projet (évolutions et déclinaisons possibles par exemple)
- Différenciation : valeurs ajoutées par rapport aux produits / services existant sur le marché concerné

FAISABILITÉ, FABRICATION & INNOVATION TECHNIQUE

Pertinence et caractère innovant des solutions proposées en termes de :

- Matériaux
- Technologie
- Process d'industrialisation : durabilité / environnement usage, poids, montage, nombre de composants, etc.
- Prix de revient estimé et proposé / prix du marché visé
- Prototypage / tests déjà réalisés

COHÉRENCE DU PRODUIT / SERVICE :

- Originalité : Est-ce que le produit apporte une nouveauté d'usage, de forme, de fonction ?
- Cohérence globale du design proposé
- Niveau de différenciation / existant ou concepts voisins
- Niveau de qualité perçue

5_ COHÉRENCE ET ESTHÉTISME

Le jury appréciera tout particulièrement les éléments descriptifs (dessins, schémas, photos, vidéos..), qui mettront en valeur le produit/service et l'innovation ;

ESTHÉTIQUE :

- Qualité formelle : est-ce que le produit exprime une valeur d'estime ? (esthétique, cohérence, équilibre, etc.)
- Niveau d'innovation en termes de formes
- Niveau d'innovation graphique (graphisme, couleurs, etc.)
- Adéquation de l'univers esthétique proposé / cible visée par le projet

6_ PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

- **Cycle de vie du produit** : décrire succinctement les principaux impacts environnementaux de votre produit tout au long de son cycle de vie (matières premières utilisées, fabrication, transport, distribution, utilisation, fin de vie) et présentez les choix de conception qui vous ont permis de les réduire.

Précisez : matériaux réutilisables, recyclables, moins consommateurs en énergie, limitation des emballages... en essayant d'apporter des données quantitatives.

- **Services associés** : quels sont les services mis en œuvre pour limiter l'impact du produit ?
Exemples : services de réparation, garanties, service avec retour de l'emballage ...

- **Émissions de gaz à effet de serre** : quelles sont les mesures prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ? Spécifiez : évaluation de l'empreinte carbone, Carbon Disclosure Project, ACV (Analyse de Cycle de Vie), optimisation des processus, de la logistique, connaissance de vos principales sources d'émissions de gaz à effet de serre.

CONSEILS : Ce référentiel est là à titre d'exemple pour vous guider dans votre argumentation. Décrivez de façon détaillée les mesures que vous avez prises pour limiter l'impact de votre produit sur l'ensemble de son cycle de vie, ou bien si cela n'a pas été envisagé, le plan d'action que vous pourriez envisager.



BUDGET PRÉVISIONNEL

Il vous est demandé de constituer un budget prévisionnel listant les investissements et les dépenses à réaliser en lien avec le projet présenté dans ce dossier. Les informations suivantes, tant sur les investissements prévisionnels que sur les ressources financières à déployer, sont listées à titre d'exemple pour vous donner un premier cadrage. Sachez que le jury sera particulièrement vigilant à ce budget prévisionnel, n'hésitez donc pas à détailler ce document pour envisager l'ensemble des entrées/sorties qui impacteront votre projet.

1_ LISTE DES INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS

Le tableau ci-dessous constitue un exemple, chaque candidat sera libre de compléter ou non les différentes rubriques en fonction de la nature et/ou de l'état d'avancement du projet.

DÉPENSES EXTERNES ⁽¹⁾		
NATURE DES DÉPENSES	PRESTATAIRES ⁽²⁾	MONTANT TTC <small>(en Euros)</small>
Études de faisabilité économique		
Études techniques		
Rédaction d'un plan d'affaires		
Préparation d'accords juridiques		
Études de propriété industrielle		
Formations spécifiques		
Frais d'accompagnement		
Autres		
TOTAL (I)		

FRAIS PROPRES ⁽³⁾		
NATURE DES DÉPENSES	PRESTATAIRES ⁽²⁾	MONTANT TTC <small>(en Euros)</small>
Déplacements		
Fournitures		
Autres		
TOTAL (II)		

TOTAL GÉNÉRAL (I et II)	

(1) Les dépenses indiquées doivent correspondre à des prestations ou études prévues dans la description du projet.

(2) Précisez si possible le nom des prestataires ou des sous-traitants, le choix de ces derniers pouvant être modifié ultérieurement.

(3) Par exemple : dépenses personnelles liées au projet (déplacements, fournitures diverses, etc.)

2_ RESSOURCES FINANCIÈRES

Il convient également de chiffrer les ressources financières qui permettront de couvrir les investissements. Elles se regroupent en deux catégories :

- celles que l'on apporte : « les apports personnels »,
- celles qu'il faut trouver en complément : prime, subvention, emprunt à moyen ou long terme.

En bonne orthodoxie de gestion, les besoins financiers durables doivent être couverts par des ressources de même nature. Les totaux des deux colonnes doivent donc être égaux.

Par conséquent, si la somme des apports, éventuellement majorés de primes ou subventions, reste inférieure au total des besoins durables, il faudra combler cette différence par un financement externe.

Ce financement, en principe de nature bancaire, devra être en cohérence avec la pratique des banques qui appliquent certains principes pour la distribution des crédits d'investissements (crédit à moyen ou long terme).

3_ AUTRES DOCUMENTS À JOINDRE

Les documents suivant doivent être annexés au dossier :

- Une copie de l'extrait Kbis de l'entreprise
- Une copie du dernier bilan et compte de résultat, ainsi que le plan de financement initial pour les entreprises de plus de 12 mois d'activité
- une copie des éléments financiers prévisionnels pour les entreprises de moins de 12 mois d'activité
- Tout autre document permettant d'apprécier la pertinence de la candidature peut également être envoyé (vidéos, photos, prototype...).

4_ UTILISATION DES FONDS

Il vous est demandé de bien notifier dans votre budget prévisionnel la manière dont vous pensez utiliser les fonds récoltés par l'intermédiaire de cet Appel à Projets.

5_ CRITÈRES DE SÉLECTION & CONFIDENTIALITÉ

Les critères de sélection porteront également sur :

- La viabilité de l'entreprise, son potentiel de création d'emplois et la potentialité marché.
- Les dimensions innovante, sociale et environnementale seront également prises en compte.

Une charte de confidentialité est signée par toutes les personnes susceptibles d'étudier les dossiers présentés



CONTACT

EUROSIMA
Christophe SEILLER
www.eurosima.com
cluster@eurosima.com
+33 (0)5 58 72 15 33